

**M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster):** Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Le premier ministre veut-il dire qu'il veut poser des questions aux membres de l'opposition tous les jours?

**L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, je pose la même question de privilège. J'aimerais signaler à l'attention de Votre Honneur que, dans le passé, on a toujours réclamé la présence d'un plus grand nombre de fonctionnaires du gouvernement dans la tribune. Il en était également ainsi lorsque j'occupais votre poste. Toutefois, lorsqu'on a compté le nombre de sièges dans la tribune officielle, on a constaté qu'à moins que les ministres ne veuillent être accompagnés d'un très grand nombre de fonctionnaires, il y avait assez de sièges pour accommoder un ou deux représentants de chaque ministère, et qu'il n'était pas nécessaire pour ceux que l'on pourrait appeler aujourd'hui les membres de la mafia ministérielle d'occuper des sièges dans la tribune réservée aux visiteurs de marque.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. A mon avis, il est inutile de poursuivre la question soulevée par le député de Timiskaming. Son rappel au Règlement est bien fondé, dans une certaine mesure. Toutefois, les députés savent qu'il n'appartient pas à l'Orateur de modifier le Règlement de la Chambre. Je suis sûr qu'on a pris note de la proposition du député de Timiskaming et d'autres députés qui ont pris la parole après lui. Je ne peux que répéter que je me ferai un devoir de soumettre à l'attention du comité, en temps utile, la proposition du député d'instaurer un registre officiel de présence à la Chambre des communes.

[Français]

**M. J.-A. Mongrain (Trois-Rivières):** Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.

Je voudrais m'accuser d'avoir pris les présences des députés conservateurs, mardi soir, pendant une demi-heure. Il n'y en avait pas un seul à la Chambre.

[Traduction]

**M. David MacDonald (Egmont):** Monsieur l'Orateur, je veux simplement soulever un nouvel argument sur la même question de privilège. Alors que vous avez bien précisé qu'il est d'usage pour les fonctionnaires qui se trouvent dans la tribune de prendre des notes leur permettant de s'acquitter convenablement de leurs fonctions, des notes précises concernant la présence ou l'absence des députés sont, selon moi, tout à fait contrares à

leur responsabilité d'employés de la fonction publique. De plus, je pense que, étant une forme de contrainte, cela constituerait un grave précédent. Nous avons toujours estimé qu'une des règles à la Chambre était qu'il n'existe aucune forme de contrainte qui impose à un député à une tension excessive. Je vous demande, monsieur, de vous assurer qu'aucun fonctionnaire public ne tente, par ses activités à la tribune, de nuire à la liberté totale qui appartient aux députés.

**M. John Lundrigan (Gander-Twillingate):** Monsieur l'Orateur, j'attire votre attention sur le fait qu'il y a un certain nombre de sièges vacants à la tribune officielle, ce qui rend nulle une des remarques précédentes. Ensuite, en ce qui concerne la déclaration du premier ministre relative à la présence des ministres à la Chambre, je ferai remarquer que nous ne reprochons pas aux ministres d'être présents à la Chambre, mais plutôt d'en être absents. Je crois donc qu'il a dénaturé les faits. En outre, monsieur l'Orateur...

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je ferai remarquer aux députés que le débat que nous avons en ce moment n'est pas très constructif. (*Applaudissements*)

**M. Lundrigan:** Monsieur l'Orateur, avant de me rasseoir, je ferai encore une dernière remarque. Peut-être le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration essaie-t-il de diminuer le chômage en utilisant ces hommes de main dans la tribune?

#### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**M. G. W. Baldwin (Peace River):** Monsieur l'Orateur, comme vous venez de dire que la période des questions est terminée, puis-je demander si le leader de la Chambre a le droit de nous indiquer les travaux pour la semaine prochaine.

**L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, nous proposons de continuer le débat sur les deux motions visant à adopter les rapports du comité de la procédure, jusqu'à ce qu'il soit terminé. Il nous restera ensuite à examiner pendant cette partie de la session la résolution en comité des voies et moyens qui précède le bill antidumping et à franchir toutes les étapes du bill lui-même.

**M. Heath Macquarrie (Hillsborough):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire à poser au leader de la Chambre à propos d'une question traitée la semaine dernière.